

Paru dans: K. Zaleska et A. Cataldi, éd., *Le Français Langue Etrangère à l'Université: théorie et pratique*, Actes du Colloque de Varsovie, 25-26 novembre 1993, Varsovie, Uniwersytet Warszawski, Instytut Romanistyki, 1995, 243-260.

Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain

Marie-José Reichler-Béguelin
Universités de Neuchâtel et de Fribourg (Suisse)

Préambule

En proposant, dans le cadre de ce Colloque, un sujet aussi particulier que celui du gérondif et des participiales, j'aurai en fait à l'esprit deux problèmes de fond, relatifs à l'enseignement de la langue française en général:

- Le premier concerne les relations entre linguistique et didactique du français. Certains participants ont souligné, dans leurs interventions, le caractère parfois conflictuel de ces relations: elles ont pu, ou peuvent encore, prendre la forme tantôt d'un applicationnisme sans nuance, tantôt d'une méfiance ou d'une condescendance réciproques. Comment sortir de cette situation stérile, au profit d'une meilleure connaissance de la langue française d'une part, et d'une meilleure formation des apprenants de l'autre?

- Le second problème, en rapport avec l'intitulé du Colloque, se laisse formuler ainsi: quel Français Langue Etrangère (FLE) convient-il d'enseigner à l'Université, et notamment quelle grammaire du français? Alors que d'excellents cursus de formation linguistique sont proposés par diverses institutions extra-universitaires, quels principes de méthode, quels contenus descriptifs particuliers peut-on espérer trouver dans les cours de langue dispensés en Facultés de Lettres?

J'espère que les remarques qui seront faites ici à propos du gérondif et des participiales livreront quelques pistes pour répondre à de telles interrogations.

I. La règle de coréférence au sujet de la principale

La grammaire du français contemporain, et plus particulièrement son avatar scolaire, colportent une règle à peu près incontestée, relative à l'emploi du gérondif et à celui des participiales, du moins quand celles-ci sont placées en tête de phrase. Cette règle stipule que le sujet implicite attribué à la forme non finie du verbe "doit pouvoir être interprété comme étant le même que celui du verbe principal" (E. Genevay *et alii*, 1987:50). En vertu de ce principe général, une relation de coréférence¹ s'établit, dans 1a-c, entre le sujet zéro de la forme verbale au gérondif ou au participe et *Marie*, sujet du verbe de la proposition principale. Cela se produit même dans un cas comme 1b qui présente, potentiellement, deux candidats vraisemblables (*Marie*, *Paul*) au rôle de contrôleur pour le sujet du verbe *regarder*.

1. a *En me Ø_iregardant, Marie_j s'approcha du fauteuil.*
- b *Marie_j écoutait Paul en me Ø_iregardant..*
- c *Ø_iMourant de soif, Marie_j s'approcha de Paul.*

¹ Il faut entendre ici *coréférence* au sens de *co-instanciation sémantique*.

d Marie s'approcha de Paul, mourant de soif.

En revanche, quand il s'agit d'une participiale postposée, l'interprétation semble moins strictement codée. Ainsi, dans l'exemple 1d, il est impossible, hors contexte, de dire qui, des deux constituants syntaxiques *Marie* et *Paul*, contrôle le sujet zéro du participe *mourant de soif*². L'équivoque serait toutefois levée, pour des raisons évidentes de vraisemblance sémantique, si l'on avait respectivement 1d' ou 1d'':

1. **d'** Marie donna de l'eau à Paul_i, Ø_i mourant de soif.
d'' Marie_i demanda de l'eau à Paul, Ø_i mourant de soif.

Il n'y a pas lieu d'insister bien longuement sur cette règle de coréférence, répercutée par toutes les grammaires. Elle est si notoire que le manuel de Mauffrey-Cohen l'évoque sous la forme d'une évidence partagée, dans une incidente où, pour paraphraser Ducrot, elle a le statut d'une présupposition, et ne fait pas directement l'objet du dire:

2. "Le gérondif est un participe présent précédé de la préposition EN.

Mais, son sujet étant toujours le même que celui de la proposition principale, le gérondif ne peut, lui, être centre de proposition." (A. Mauffrey *et alii*, 1988, p. 243, je souligne.)

Les exercices consacrés au gérondif dans la même grammaire (n° 25 et 26, p. 246) consistent à transposer des propositions circonstancielles en gérondifs, et vice versa. Dans les phrases d'exercice, les sujets de la principale et du verbe au gérondif sont, bien sûr, toujours coréférentiels. Voici deux des configurations classiques, sans piège ni surprise, figurant dans ces exercices:

3. Si vous vous baissiez, vous verriez le lac à travers les branches. (Phrase transformée: En vous baissant, vous verriez...)
4. En passant par la forêt, on peut rencontrer des chevreuils. (Phrase transformée: Quand on/ Si l'on passe par la forêt, on peut rencontrer...)

II. Pourquoi autant d'infractions?

La règle qui vient d'être illustrée, que j'appellerai dorénavant, en raccourci, "règle de coréférence au sujet", est de formulation si catégorique et si limpide qu'on peut se demander pourquoi elle n'est pas mieux respectée dans les productions écrites, en dehors des exercices de grammaire ciblés dont on vient de voir un exemple.

² On peut se demander si les sujets parlants n'actualisent pas, même en pareil cas, des stratégies de décodage préférentielles (par exemple, comme dans l'interprétation des pronoms, stratégie d'interprétation "par proximité", ou stratégie "des fonctions parallèles"). Il paraît toutefois plausible de supposer: a) que tous les décodeurs, dans ce cas précis, n'appliquent pas une stratégie exclusive et unanime; b) que c'est en définitive *l'information apportée par le contexte extra-phrastique* qui déterminera, en discours, le choix de la "bonne" stratégie, permettant la sélection du contrôleur visé.

Ainsi les rédactions des étudiants non francophones qui apprennent le français à l'Université présentent-elles de nombreuses erreurs du type suivant, dénoncées par la norme comme anacoluthes ou ruptures de construction syntaxique:

5. *En regardant le seau à ordures* les larmes commencèrent à couler. (Etudiant, FLE)
6. La première chose est la garantie de notre existence *en créant des places de travail*. (Etudiant, FLE)

Dans 5 et 6, ni *regardant*, ni *créant* n'ont leur sujet zéro contrôlé par le sujet de la principale adjacente -ni même, d'ailleurs, par un quelconque des constituants syntaxiques de celle-ci.

De telles structures, qui témoignent d'un fonctionnement morpho-syntaxiquement autonomisé des clauses à verbe non fini par rapport à la clause d'accueil, sont-elles l'apanage des non francophones qui s'essaient à manier le français, et peuvent-elles être considérées comme l'indice d'une compétence inaboutie? Il est difficile de l'affirmer catégoriquement, car les exemples dus à des natifs, comme 7 et 8, sont également légion³:

7. *Nous connaissant depuis longtemps*, tu sais que tu pourras me faire confiance. (Elève, Collège Sismondi, Genève)
8. Il avait sa guitare, il m'a fait un petit concert de jazz, et moi des tasses de thé. *En nous disant vous*. (Elle, 1.4.1991)

Dans 7, où le gérondif *Nous connaissant* est paraphrasable par "Comme nous nous connaissons", le sujet zéro du participe transmet au réfléchi de *se connaître* sa marque de première personne du pluriel; sémantiquement, ce sujet zéro inclut certes *tu*, le sujet du verbe principal, mais il ne s'y limite pas strictement, puisqu'il englobe aussi *me*, argument de l'infinitive *faire confiance*. Dans 8, exemple tiré de la presse, le gérondif forme une phrase graphique à lui tout seul, et son sujet zéro (*nous*) coréfère avec un objet construit à partir des deux sujets (ou, en termes sémantiques, à partir des deux actants principaux) de l'énoncé qui précède.

Comme on le verra plus bas (ex. 9, 10 et suivants), les copies d'élèves du secondaire, mais aussi les textes d'adultes, fournissent toute une gamme d'exemples du même genre. Au dire d'un professeur d'école de commerce genevois, l'infraction à la règle de coréférence au sujet représente la principale cause d'erreur dans les formules de salutation terminant les simulations de lettres commerciales produites dans le cadre scolaire (cf. *infra* ex. 9 d et e). Ces incorrections surviennent malgré le caractère métalinguistiquement bien implanté de la règle en cause, que les apprenants adolescents ou adultes ignorent rarement quand on les questionne à ce propos. Du point de vue de l'enseignant de français, tout se passe donc, en fin de compte, comme si le fait d'inculquer une règle normative stricte, et de ne travailler que sur des exemples langagiers "conformes" (cf. 3 et 4), allait pour ainsi dire à fin contraire, ou, du moins, n'aboutissait pas aux résultats escomptés du côté des performances.

³ En fait, la seule spécificité "FLE" que contiennent les deux exemples précédents est l'utilisation, dans 5, du déterminant défini *les larmes* là où un francophone utiliserait spontanément le possessif *ses*.

Dans l'espoir de mieux comprendre les raisons d'une telle situation, j'ai entrepris de réunir le plus possible d'exemples attestés d'erreurs dans l'emploi du gérondif et des participiales. Au lieu d'*erreurs*, il serait d'ailleurs plus indiqué de parler d'emplois non standard, ou d'infractions à la règle de coréférence au sujet: leur fréquence d'apparition dans les textes les plus divers permet en effet de mettre en doute l'adéquation descriptive de cette règle. Comme on le verra, elle ne reflète véritablement les usages ni du français parlé, ni de la littérature (en particulier la littérature classique), ni de la phraséologie mettant en jeu des gérondifs ou des participiales.

Après avoir tenté d'expliquer les raisons d'une telle distorsion entre les prescriptions de la norme et les productions des sujets parlants, je risquerai quelques suggestions pratiques concernant la façon d'enseigner ce domaine de faits dans les cours de grammaire française et d'expression écrite. Une amélioration de la démarche didactique pourrait notamment passer par la création d'exercices inédits, mieux adaptés à un public d'universitaires et de futurs enseignants de français. A mon sens, ces exercices devraient tendre à refléter réalistement les données et les usages du français courant, tout en sensibilisant les apprenants à la nécessité de surveiller leurs productions dans certains contextes de communication particulièrement surveillés socio-linguistiquement.

L'hypothèse didactique plus générale serait donc qu'à un niveau de perfectionnement, une approche de la langue moins idéalisée, davantage tournée vers les formes réellement observées, serait -paradoxalement- de nature à améliorer les performances des apprenants, même d'un point de vue étroitement normatif. En d'autres termes, pour obtenir que les normes soient mieux respectées, les enseignants ne devraient pas hésiter à travailler délibérément à partir des énoncés dits "déviant"⁴.

III. Extraits de corpus

Selon une procédure qui m'est habituelle, je présenterai ci-dessous quelques extraits représentatifs de mon corpus, en cherchant notamment à mettre en lumière de quelle manière est calculée l'identité du sujet zéro du participe ou du gérondif, dans les nombreux cas où la règle de coréférence au sujet est ignorée.

Voici d'abord une série d'énoncés, tirés de copies ou d'autres types de textes, où le sujet zéro du participe n'est pas interprétable par rapport au sujet principal, mais par rapport à un autre constituant syntaxique de la phrase. La coréférence peut par exemple s'établir avec un argument du verbe principal (9a), ou encore avec l'argument d'un infinitif enchâssé (9e, f); elle peut aussi s'établir avec un complément circonstanciel (9b), un complément de nom (9c), ainsi qu'avec le pronom sous-jacent à un déterminant possessif (9d):

9. a) *En Ø_iparticipant à notre concours, nous vous_j offrons la possibilité suivante...* (Ecole de Commerce, Genève)

b) *Les oiseaux sont de grands consommateurs de pucerons et autres insectes au jardin. En les Ø_iinvitant dans les nids, en les Ø_inourrissant en hiver, ils viendront chanter chez vous_j à la belle saison.* (Tribune de Genève, 13.8.90)

⁴ Une telle démarche est illustrée en particulier dans Reichler-Béguelin *et alii*, 1988, et Reichler-Béguelin, 1992.

c) En 1989, *battue à maintes reprises*, la situation de Mme A. devient intenable. (La Suisse, 16.1.90)

d) *En vous Ø_iremerciant d'avance*, veuillez agréer, Monsieur, nos_i salutations... (Ecole de Commerce, Genève)

e) *En Ø_iattendant de vous lire*, n'hésitez pas à me_i joindre. (Ecrit, 1986)

f) <Il est question des méthodes déshonnêtes de certains promoteurs alémaniques dans la région de la Broye.> On parle de plus en plus souvent de briser la "barrière de rösti", or ce n'est pas *en Ø_iagissant de manière scandaleuse et en spéculant sur le dos des locataires* que les Romands vont accepter de donner la main aux Bernois_i. (Hebdo, courrier, 20.10.88)

Le dernier exemple de cette série paraîtra peut-être aussi le plus déviant ou le plus maladroit. C'est probablement dans la mesure où il induit une véritable équivoque interprétative: les prédicats "agir de manière scandaleuse" et "spéculer sur le dos des locataires" sont en effet susceptibles de s'appliquer autant aux "Romands" qu'aux "Bernois" dont il est question dans le texte. Dans 9a-f en revanche, la désambiguïsation est assurée avec une relative efficacité par les propriétés sélectives des prédicats verbaux contenus dans les gérondifs. Néanmoins, 9a, e et f risqueront (plus que 9 b et c) de susciter, à la lecture, un réflexe de censure ou de disqualification: non à cause d'une difficulté d'interprétation qui reste relativement hypothétique, mais en raison du type de texte en cause (la lettre à caractère officiel), soumis à une forte pression normative. Quant à 9g, il présente un cas intéressant d'indistinction dans le contrôle du verbe au gérondif:

9. g) En descendant la Vue-des-Alpes, les freins de son camion lâchent. (L'Hebdo, 13.1.1994)

En effet, le sujet zéro de *descendant* peut aussi bien s'identifier à *le camion* qu'au *lui* sous-jacent au possessif *son*; comme, de surcroît, les freins sont une partie du camion, le prédicat *descendre la Vue-des-Alpes* est, si l'on peut dire, vérifié par les trois objets de discours instanciés dans le SN complexe *les freins de son camion*. Le gérondif sert nettement, dans un tel énoncé, à poser un cadre de validité pour la clause adjacente, et par ailleurs, l'identité exacte du contrôleur n'a pas d'incidence déterminante sur la signification globale de l'énoncé.

Sans grand risque, on peut prédire que des exemples comme 9 passeront largement inaperçus au décodage. Les infractions à la règle de coréférence au sujet ne sont donc pas traitées à égalité par la censure normative, à moins, peut-être, d'un lecteur spécialement vigilant. Si les cas engendrant des ambiguïtés sont immanquablement repérés, beaucoup d'autres ne le sont que dans certains contextes de communication où l'on attend, de la part de l'encodeur, un respect scrupuleux des normes.

La série suivante contient des exemples du même type que 5 et 6, c'est-à-dire des cas où le sujet zéro du verbe au gérondif s'identifie avec un actant *implicite*, non représenté dans le contexte syntaxique intégrant la clause non finie.

10. a) ...Michael Heseltine doit donc expier son crime. Comment ? *En lui bloquant la route du 10 Downing street*. Pour l'empêcher d'atteindre le seuil fatidique des 187

suffrages au second tour, une coalition (...) s'est montée. (*Journal de Genève*, 24-25.11.1990)

b) *Bien qu'étant bardé de diplômes*, le chômage est là. (Ecole de Commerce, Genève)

c) Tous ces rêves tombent à l'eau *en lisant votre article*. (*Marie-Claire*, courrier, oct. 1990)

d) Mais le remonte-skis est un peu déséquilibré *en l'utilisant seule*. (*Hebdo*, annonce matrimoniale, 22.11.1990)

Dans 10a -nouvel exemple où le gérondif constitue une phrase graphique à lui seul, cf. 8- le sujet zéro de *bloquant* s'interprète en référence à un agent implicite du schéma d'action *expier son crime*, dont *M. Heseltine* représente sémantiquement le patient; on pourrait aussi, à la rigueur, y voir un Ø cataphorique, anticipant sur *une coalition* (les deux explications ne sont d'ailleurs pas exclusives: le gérondif joue manifestement, en pareil cas, un rôle de pivot dans la planification textuelle, actualisant une inférence de l'énoncé précédent tout en anticipant sur une information qui sera introduite ultérieurement). Dans 10b, le sujet zéro de *étant* est coréférentiel avec un actant-but inférable de la proposition *le chômage est là* (il faut suppléer: "pour celui qui entre sur le marché du travail"). Quant à 10c, il illustre le cas, au demeurant banal et largement toléré dans l'usage, où le sujet zéro du gérondif se confond avec un générique incluant l'énonciateur, et se laisse paraphraser par "on". Cas similaire dans 10d, où le sujet zéro de *utilisant* renvoie également à un générique: "une femme <quelle qu'elle soit, exemplaire de sa classe>". Le recours aux paramètres énonciatifs (l'auteur de l'annonce est une femme) est toutefois indispensable pour définir le domaine notionnel visé, autant que pour comprendre la marque de genre véhiculée par l'adjectif *seule*. Ces emplois du gérondif échappent à une description en terme de contrôle morpho-sémantique par un constituant de la clause d'accueil; ils montrent l'importance, dans la communication langagière et jusqu'au sein de structures habituellement considérées comme "phrastiques", de contenus non verbalisés, mais inférables du contexte.

IV Quel domaine d'application pour la règle de coréférence au sujet?

Peut-on se débarrasser des exemples examinés précédemment sous prétexte qu'ils ne sont "pas français", en les disqualifiant comme purs accidents de performance? La chose est loin d'être aussi simple, du moins si l'on accepte l'idée qu'un système linguistique ne se restreint pas à l'ensemble de règles régissant l'écrit le plus étroitement conventionnel. Trois observations conduisent à relativiser la portée de la règle de coréférence au sujet, qui a clairement en français le statut d'une norme, mais non d'une règle de langue.

Tout d'abord, il s'avère que des séquences du même type que 5-10 sont couramment produites en français parlé, où elles restent pratiquement indétectées et ne prêtent pas à censure:

11. a) Je savais qu'*en lui en parlant* / il aurait dit oui (TF1, 30.12.89)

b) Chaban doit être plus facile à vivre que Rocard comme premier ministre/ *les connaissant tous les deux*. (F. Culture, 23.5.1988)

c) *En me promenant hier soir* / y avait une grenouille dans le champ. (Oral, 23.5.1988)

d) je me suis dit mais c'est Jacques Delors- et *en m'approchant* effectivement c'était lui. (Oral, 17.8.1993)

e) On va être confronté à l'ordinateur qui *en parlant* (= quand on parlera) va écrire le texte. (Oral, 27.11.1992)

f) <Après le sud du pays>, c'est la banlieue nord de Dacca qui était touchée, *faisant plusieurs centaines de morts*. (TF1, 9.5.1991)

Une tournure comme *les connaissant...* de 11 b peut même être considérée comme quasi lexicalisée dans ce type d'emploi où le sujet zéro du verbe *connaître* est identifié pragmatiquement, par rapport à l'énonciateur.

En second lieu, on relèvera que les textes littéraires, officiels ou autres, fournissent leur lot de participiales ou de gérondifs dépourvus de support grammatical explicite dans la clause adjacente, comme en témoignent 12 a-c:

12. a) *En approchant d'Alexandrie*, l'air s'allège. (Cocteau, cité par Grevisse¹², p. 549)

b) Cette défense ne peut être levée qu'*en observant les mêmes formalités*. (Code civil, *ibid.*)

c) ... chacun des idiolectes sera ensuite présenté individuellement, *en insistant* sur ce qui le distingue des autres. (H. Walter, *La phonologie du français*, 24)

d) (...) assurer le futur recrutement des officines dont les publicités promettent qu'elles vous apprennent l'orthographe et le style rapidement, sans peine et... *en payant*. (Eluerd, *Lire les linguistes*, p.11)

Certains de ces exemples permettent d'ailleurs de mettre le doigt sur les lacunes et les silences du discours grammatical officiel concernant le problème du contrôle des participiales et des gérondifs. Ainsi l'attention des apprenants n'est-elle guère attirée sur certaines difficultés d'application de la règle de coréférence au sujet, difficultés qui surviennent inévitablement dans un certain nombre de cas de figure courants, ainsi:

- Quand le verbe principal est impersonnel ("Ce matin en me levant, il neigeait", ou encore: "Ainsi, en lisant, il est impossible de rester passif", copie de bac).

- Quand le participe est susceptible d'être contrôlé par le sujet d'une subordonnée plutôt que par celui de la principale (p. ex. dans: "On voit qu'il_i est tenace en Ø_idécidant de faire la grève de la faim", copie d'élève), ce qui survient plus particulièrement chaque fois que le verbe principal joue, dans l'énoncé, un rôle de pure modalisation ("En Ø_ifaisant la grève de la faim, je crois/je doute/je suis sûr qu'il_i cherche seulement à montrer sa ténacité", séquences forgées). Il arrive aussi, à l'inverse, qu'un gérondif intégré dans une *que-P* reste contrôlé par le sujet principal: "Je m'aperçois qu'*en vieillissant*, les hommes et l'amour ne sont pas les choses les plus importantes pour moi", *Elle*, 17.2.1992; la présence du *pour moi* introduit un effet de cataphore (cf. ex. 10a), mais la phrase pourrait aussi fonctionner sans ce constituant.

- Quand le sujet syntaxique de la principale ne s'identifie pas au thème courant, ou à l'actant principal du passage. (Voir plus bas les exemples examinés sous V.) Il arrive par exemple fréquemment qu'un gérondif ou une participiale soit contrôlée par un agent non réalisé en surface, mais inférable à partir d'un nom d'action (ex. 6) ou d'un

verbe au passif comme dans 12b et c. Bien des prétendues "anacoluthes" s'expliquent sans difficulté à condition de faire intervenir soit la structure actancielle profonde de l'énoncé, soit les ingrédients d'un scénario ou d'un schéma d'actions stéréotypique actualisé par le texte (cf. 10a).

Une troisième catégorie d'observations conduit à souligner le caractère récent, et probablement artificiel, de la règle de coréférence au sujet, non respectée, par exemple, dans un énoncé gnomique profondément implanté dans l'usage comme 13a, où le sujet zéro de *mangeant* est régi non par le sujet, mais par l'argument-datif -implicite et générique- de *venir*:

13. a) L'appétit vient *en mangeant*.

Quel peut être le rôle cognitif, et l'influence sur la métalinguistique spontanée des sujets parlants, d'un contre-exemple aussi notoire? La chose est difficile évaluable avec certitude, mais un tel énoncé pourrait bien jouer le rôle de matrice prototypique justifiant l'apparition d'emplois comme 13 b et c:

13. b) En aucun cas les kilos de poids corporel ne vont s'éliminer *en buvant*. (*J'achète mieux*, mai 1993)

c) Ma peau est saine et lisse, *juste en la lavant*. (Publicité, février 1993)

Dans le même domaine de faits, il est à la fois intrigant et instructif de constater que les auteurs classiques (Fénelon, La Fontaine, Racine...) étaient bien plus proches de nos élèves d'aujourd'hui et de leurs ruptures de construction, que de l'usage normatif préconisant la règle de coréférence au sujet principal. Ainsi 14a correspond-il exactement au type de contrôle sémantique mis en évidence dans 9a, alors que 14 b rappelle 7 et 8. Quant à 14d, sous la plume de Vaugelas (qui ne peut guère être soupçonné de laxisme), il peut être rapproché de 10d ou 11 b, c'est-à-dire des cas où le sujet zéro du participe est identifié par rapport à l'instance d'énonciation:

14. a) *En Ø_idisant ces mots*, les larmes lui_i vinrent aux yeux. (Fénelon, cité par Girault-Duvivier, p. 723)

b) ... Si bien qu'*étant demeurés seuls*, je le remis sur le discours qu'il avoit quitté (La Fontaine, cité par Haase, p. 224)

c) Songez-vous qu'*en Ø_inaissant* mes bras vous_i ont reçue ? (Racine, cité par Girault-Duvivier, 722)

d) Cette règle est fautive, *ayant pris garde souvent qu'en cela les oreilles ne s'accordent pas*. (Vaugelas, cité par Haase, p. 224)

En fait, il s'avère que la règle de coréférence au sujet n'a qu'une courte histoire: elle est un produit du 18^e siècle⁵. Au siècle précédent, chez Vaugelas et ses commentateurs, le débat grammatical sur les participes -au demeurant touffu- était centré sur deux problèmes: d'abord, la distinction catégorielle, non acquise à l'époque, entre adjectif verbal, participe et gérondif; ensuite, la réglementation de l'accord en genre et nombre de toutes ces formes, sujette à force variations. Les préoccupations relatives à la relation syntagmatique entre clause non finie et clause d'accueil ne sont apparues que

⁵ Cf. Chevalier *et alii*, 1988, 126.

dans un second temps, vraisemblablement suscitées par la disparition de l'accord du participe, qui avait pour effet de multiplier les risques d'équivoques sur le contrôle des formes non finies du verbe. La règle de coréférence au sujet est donc née pour satisfaire aux idéaux classiques de proscription des ambiguïtés (cf. 9f) et de clarté dans l'expression. Cependant, un examen attentif des textes montre qu'elle a été *étendue par hypercorrection au-delà des cas d'équivoques potentielles*. Pour illustrer ce phénomène, je citerai Wailly qui, dans ses *Principes généraux et particuliers de la langue française* de 1790, fustige "Etant résolu de partir, je vous remettrai votre argent", qu'il juge équivoque, pouvant correspondre soit à "Comme je suis résolu...", soit à "Comme vous êtes résolu..." Mais il ajoute, dans la foulée, qu'on ne peut pas dire: "J'ai parlé à un homme lisant dans ce jardin" ou "Ce sont des personnes entendant raillerie", sous prétexte que "les gérondifs se rapportent aux régimes et non aux sujets" (p. 231). Répercutées par Restaut en 1811, qui reconnaît pourtant l'existence de nombreuses infractions, ces prescriptions, dans leur excès et leur incohérence mêmes, sont révélatrices du statut factice de certaines "règles" de grammaire. Toutes celles qui ont été proposées dans l'histoire de la langue française en vue de stabiliser le contrôle des sujets zéros n'ont d'ailleurs pas été retenues par la postérité (cf., sous 1d, les exemples montrant que Wailly n'a pas été suivi).

V Participiales, gérondifs et structures textuelles

La notion moderne, idéalisée et décontextualisée de *phrase* n'est sans doute pas le cadre le plus adéquat pour décrire le fonctionnement des gérondifs et des participiales détachées. C'est notamment le cas lorsque ceux-ci figurent en tête de phrase, où ils jouent souvent un rôle de pivot dans la progression du texte ou du discours⁶. On a déjà vu des exemples (8, 10a) où le scripteur, à l'instar Claude Simon dans 15a, autonomise une clause à verbe non fini, à laquelle il n'est, dès lors, plus question de trouver un contrôleur exprimé dans la même phrase graphique:

15. a) Puis il vit les mouches. Non plus la large plaque de sang grumeleux et verni qu'il avait vue la première fois, mais une sorte de grouillement sombre, *pensant*: "Déjà", *pensant*: "Mais d'où sortent-elles toutes ?" (C. Simon)

Mais on rencontre aussi beaucoup d'exemples comme 15b et c (cf. aussi 11d). La participiale y est clairement contrôlée morpho-sémantiquement à partir d'un thème mis en discours par l'énoncé qui précède, et non à partir d'un constituant de la clause d'accueil avec laquelle, en vertu de nos habitudes de ponctuation, elle forme une seule et même "phrase" graphique:

15. b) C'est son père, René, qui avait pris en main et développé la station en profitant du boom des années 70. *Décédé subitement d'un accident de la route en 1986*, on craignait le pire pour la suite. (*Hebdo*, 5.11.92)

c) [Contexte: Deux Français viennent à Genève en voiture pour commettre quelques vols.]

⁶ Pour une critique de la notion de *phrase*, voir Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989; sur le statut discursif des constituants détachés et l'histoire des théories grammaticales y relatives, cf. aussi Combettes, 1990 et 1992.

Ils s'attaquent alors à une première voiture et trouvent à l'intérieur un porte-monnaie. *Pas entièrement satisfaits*, le coffre d'un second véhicule est forcé. Butin: divers objets. Mais cela ne semble pas leur suffire puisqu'un des jeunes vole une voiture. *Suivi par son compagnon dans la voiture qui les a amenés*, ils s'arrêtent un peu plus loin et ôtent la portière et la boîte-à-gants d'un autre véhicule. (...) (presse)

Dès lors, l'impression d'anomalie associées à certaines configurations syntaxiques atypiques provient très souvent du fait qu'elles ont été décontextualisées, et qu'on veut pouvoir les interpréter grammaticalement dans le cadre étroit et artificiellement autonomisé de la "phrase". Par exemple, les deux phrases suivantes - en fait il vaudrait mieux parler de structures périodiques- sont nettement anacoluthiques, c'est-à-dire non connexes morpho-sémantiquement, quand elles sont présentées à l'état isolé:

Une fois déshabillée, nous avons été choqués.

Par exemple, c'est *en coupant très court les cheveux de Twiggy*, qui a de grandes oreilles, que son visage est devenu inoubliable.

Or, ces énoncés perdent beaucoup de leur caractère déviant et se laissent aisément interpréter dès qu'ils sont réintégrés à leur contexte d'occurrence:

15. d) Lorsque nous lui avons proposé de se laver, elle est entrée sous la douche avec ses habits comme si elle n'en avait jamais pris! *Une fois déshabillée*, nous avons été choqués. (*L'Illustré*, 11.11. 1992)

e) Parfois, au contraire, on s'appuie sur les défauts physiques d'une femme pour créer un personnage hors du commun. Par exemple, c'est *en coupant très court les cheveux de Twiggy*, qui a de grandes oreilles, que son visage est devenu inoubliable. (*Marie Claire*, janvier 1994)

VI Quelques prépositions et locutions adverbiales ou conjonctives issues de tours au participe présent

Il est un domaine du lexique français qui vient confirmer le fait que les règles édictées par les grammairiens à propos des participiales et des gérondifs ne reflètent pas les usages spontanés des francophones. Il s'agit des prépositions, locutions adverbiales et conjonctives issues de tours au participe présent ou au gérondif, ainsi que de certaines clauses métadiscursives comme *en passant*. L'évolution de signification et d'emploi qu'elles connaissent ne peut en effet s'expliquer que si la règle de coréférence au sujet principal est constamment enfreinte. Si ces diverses tournures sont susceptibles d'emplois où la forme au participe peut être considérée comme contrôlée par le sujet principal (16a, 17a, 18a), les usages autonomisés (16b, 17b, 18b) sont tout aussi naturels et "légaux" en français contemporain.

16. a) Ø_i Concernant les immigrants, aucune décision_i n'a été prise. (Robert)

b) Concernant les immigrants, on a décidé d'intervenir.

Cf. *touchant, suivant, moyennant*

17. a) *En admettant que tu m'accompagnes*, je te conseille de t'habiller.

b) *En admettant que tu m'accompagnes*, prends des habits chauds.

Cf. *en supposant que, suivant que, moyennant que*

18. a) *En Øipassant*, je*j* rappellerai les mérites de notre collaborateur...

b) *En passant*, il ne sait pas que Pierre a changé d'avis.

Cf. *en attendant; sincèrement parlant, humainement parlant*

Il faudrait bien sûr être en mesure de dater avec précision le figement de ces prépositions et locutions conjonctives ou adverbiales; mais elles semblent émerger tout au long de l'histoire du français, y compris à l'époque moderne. Ainsi, sous l'entrée *concernant* du *Trésor de la langue française*, on apprend qu'au 19^e siècle, certains grammairiens exigeaient que ce mot, conçu comme un participe, soit toujours régi par un substantif précédant: cela n'a pas empêché l'emploi prépositionnel "anacoluthique" du type *parler à qqn concernant qqch*, cf. 16b, de se répandre jusqu'à figurer chez Littré⁷.

Pour conclure, je voudrais plaider en faveur d'une meilleure prise en compte des données linguistiques authentiques dans l'enseignement de la grammaire française, notamment dans le contexte universitaire et à un niveau avancé (perfectionnement, et formation de formateurs). On trouvera ci-dessous une proposition d'exercice sur le gérondif, exercice dont le but est à la fois de montrer le caractère artificiel de la norme de coréférence au sujet, et de rendre les apprenants sensibles au fait que dans certains contextes de communication, celui qui enfreint ces normes encourt des sanctions sociales.

Se dessine alors l'interaction dynamique entre linguistique et didactique du français que j'appelais de mes vœux au début de cet article. L'enseignant de langue se trouve face à une foule d'observables non standard, face à des "fautes" révélatrices du comportement langagier des sujets parlants. L'intégration systématique de telles données, habituellement exclues des descriptions grammaticales, peut permettre à la théorie linguistique de gagner en exhaustivité, au prix de quelques salutaires révisions des modèles. Sur des bases théoriques renouvelées, l'enseignant de langue est alors en mesure d'élaborer une stratégie didactique fondée sur une meilleure connaissance des faits, et il peut réinclure de manière maîtrisée, dans sa démarche, l'inévitable dimension normative.

Appendice: Suggestion d'exercice concernant l'emploi du gérondif

- **Public visé:** Elèves francophones et étudiants non francophones de niveau avancé, futurs enseignants de français

- **Consigne:** Etudier la possibilité de combiner en une phrase les clauses suivantes (un gérondif, et une clause d'accueil le plus souvent à un mode fini).

Le résultat vous paraît-il correct, incorrect, ou admissible seulement dans certaines circonstances de communication? Dans ce dernier cas, précisez lesquelles.

⁷ J'ai remarqué aussi que *en admettant que* n'est pas cité comme locution conjonctive dans le *TLF* sous l'entrée *admettre*, ce qui pourrait signaler une lexicalisation en cours, non encore reconnue par les lexicographes.

- Objectifs: 1) Sensibiliser les étudiants au problème du sujet zéro régissant le verbe au gérondif et de son identification, spécialement en cas d'ambiguïté d'interprétation possible (cf. II h).

2) Eviter de méconnaître les situations courantes où la clause d'accueil est impersonnelle, passive ou complexe (p. ex. comprenant une *que-p* ou une infinitive enchâssée), et où la règle normative mécanique de coréférence au sujet de la principale ne s'applique pas.

3) Tenir compte des caractéristiques de la production orale où la référence à des contenus inférables et/ou aux paramètres de la situation d'énonciation est bien admise (cf. I c, d, e), ce qui peut d'ailleurs avoir des conséquences "en langue" (cf. V c).

I. En me promenant hier,

- a) je me suis tordu le pied.
- b) Aline est venue à ma rencontre.
- c) des gens se disputaient dans la rue.
- d) quel monde dans les rues!
- e) Pierre marchait trop vite.

II. En lisant la notice,

- a) tu monteras facilement la bibliothèque.
- b) il te sera facile de monter la bibliothèque.
- c) il n'est pas difficile de monter cette bibliothèque.
- d) je te conseille de faire très attention.
- e) la bibliothèque a été montée en vingt minutes.
- f) le succès est assuré.
- g) mon thé était trop chaud.
- h) Pierre conseille à Paul de faire très attention aux instructions du fabricant.
- i) le montage de la bibliothèque est facilité.
- j) le thé était servi dans le salon.

III. En se donnant de la peine,

- a) je crois qu'on peut être sûr de réussir.
- b) la bibliothèque est montée en un clin d'oeil.
- c) l'examen d'entrée est assez facile à réussir.
- d) il est facile de réussir l'examen d'entrée.
- e) tu es sûr de réussir.
- f) tu peux être sûr que ça marche.
- g) nous monterons la bibliothèque rapidement.

IV. En vous remerciant d'avance,

- a) recevez mes meilleures salutations.
- b) je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.
- c) veuillez m'envoyer votre numéro de téléphone.
- d) ma soeur se joint à moi pour vous saluer cordialement.
- e) n'oubliez pas de m'informer de votre nouvelle adresse.

V. En passant,

- a) Paul est venu me voir.
- b) j'ai été déçu par ce résultat.
- c) tu sais que Paul se marie le mois prochain?

- Réponses (mériteraient plus ample discussion):

- A. Séquences acceptables en tout contexte: I a, II a, b, c, d, f, III a, c, d, f, IV b, V a, b, c
- B. Séquences spécialement problématiques: II h, j, III e, IV a, c, e
- C. Séquences hautement prévisibles à l'oral, voire à l'écrit: I b, c, d, e, II e, i, III b, g, IV d
- D. Séquences encourageant une censure à l'écrit (en plus de II): I c, e, II e, g, III g, IV d

Textes cités

Berrendonner (Alain) et Reichler-Béguelin (Marie-José), "Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, fév. 1989, 99-125.

Chevalier (Jean-Claude) *et alii*, *Grammaire de français contemporain*, 2e édition, Paris, Larousse, 1988.

Combettes (Bernard), "Grammaire de phrase et contraintes textuelles: le cas des constructions détachées", *Verbum* tome XIII, 1990, fasc.3, 149-163.

Combettes (Bernard), "Grammaire de phrase et cohérence textuelle: le traitement des constructions détachées", mars 1992, Colloque de Clermont-Ferrand, à paraître.

Genevay (Eric), Lipp (Bertrand), Schoeni (Gilbert), eds, *Français 9e, Notes méthodologiques*, Fournitures et éditions scolaires du canton de Vaud, Editions LEP Loisirs et pédagogie S.A., 1987.

Girault-Duvivier, *Grammaire des grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, 16e éd. revue et corrigée d'après le nouveau dictionnaire de l'Académie, 2 tomes, Paris, 1856.

Grevisse (Maurice), *Le bon usage*, 12e éd. refondue par André Goosse, Paris-Gembloux, Duculot, 1986.

Haase (A.), *Syntaxe française du XVIIe siècle*, nouvelle éd. traduite et remaniée par M. Obert, 7e éd., Paris et Munich 1969.

Mauffrey (Annick), Cohen (Isdey), Lilti (Anne-Marie), *Grammaire française 4e-3e*, Paris, Hachette, 1988.

Reichler-Béguelin (Marie-José), "Comment exercer le discours indirect libre en production? L'apport de la didactique du français langue seconde", *Travaux neuchâtelois de linguistique* 18, "Hommage à René Jeanneret", septembre 1992, 201-221.

Reichler-Béguelin (Marie-José), *et alii*, *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1988.

Restaut, *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*, nouvelle édition, Paris, 1811.

Wailly, *Principes généraux et particuliers de la langue française*, 11e éd. revue et augmentée, Paris, 1790.